

CR du CM du 08/04/2024

Etaient présents : Bertrand VAN PETEGHEM, Patrick ALAZAUD, Gérard BERNA, Francis NOGAREDE, Christine PRADEILLES, Patricia LAUZIÈRE, Maryse CABRIT, Pierre DELAHAYE, Agnès NAZARIAN-BALTZINGER, Vincent BOISSIERE

Absents excusés : Clovis GROS (procuration à Patricia LAUZIÈRE)

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Pierre DELAHAYE

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2024 est présenté au Conseil Municipal.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DEL 1 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2024

Contre : 0 – Abstention : 1 – Pour : 10

DEL 2 – Budget Primitif de la Commune M57 - 2024

Contre : 0 – Abstention : 4 – Pour : 7

Le conseil réitère sa demande à Mr le Maire pour la tenue d'un point budgétaire tous les trimestres.

Le conseil demande une explication plus détaillée sur l'évolution des taux d'intérêts appliqués aux emprunts de la commune.

DEL 3 – Budget Primitif Eau et Assainissement M49 - 2024

Contre : 0 – Abstention : 5 – Pour : 6

Le conseil réitère sa demande à Mr le Maire pour la tenue d'une réunion réunissant les référents de la CCCACTS à propos de la question de la délégation de l'eau.

DEL 4 – Avenant à la convention de délégation Soudorgues / CCCACTS

Contre : 0 – Abstention : 4 – Pour : 7

Patricia LAUZIÈRE, Christine PRADEILLES, Maryse CABRIT et Vincent BOISSIÈRE signifient que leurs votes ABSTENTIONS lors des délibérations sur les comptes 2024 résulte non pas tant sur les chiffres mais surtout sur un désaccord de communication et de manque de détails à propos des dits comptes.

Questions diverses

1. Vincent BOISSIÈRE demande l'aval du Conseil pour la poursuite du projet « Terrain Multisport » sachant que la commune est éligible à une subvention de 80% du coût total.
2. Christine PRADEILLES demande de planifier un CM pour la validation de l'adressage sur la commune de Soudorgues : la date est fixée au 6 mai 2024.
3. Agnès NAZARIAN-BALTZINGER évoque un panneau de signalisation « croisement de route » inopportun au niveau de la D39 et l'entrée du chemin menant aux mas de la Clédette et du Trongle : le conseil rappelle que la signalisation est du ressort de la DDTM.
4. Madame Julie BORDARIER interpelle Mr le Maire sur la question de la redistribution de la carte scolaire 2025 sur le territoire de Soudorgues et demande - contrairement à ce qui s'est passé pour 2024 - que tout rendu d'avis consultatif de la mairie soit soumis au préalable à une consultation publique des Soudorguais.

FIN DE SEANCE à 20H30